

PAC. Contrôle intensif dans une exploitation

La cour des comptes de l'Union européenne réalise un audit sur le versement des aides de la Pac en 2012. 26 exploitations françaises ont été tirées au sort, dont l'une située dans la région quimpéroise.



Les services vétérinaires ont vérifié que toutes les bêtes d'un troupeau étaient bien bouclées.

tir à son travail qu'à 18 h 45 et il a fini sa journée à 23 h. Heureusement qu'il a un ouvrier. Mais on a vécu un vrai traumatisme. À cause du stress, mon mari a souffert des courbatures à la nuque durant trois semaines. On a eu le sentiment qu'ils prenaient les agriculteurs pour des tricheurs ».

Une journée de stress

Le jour du contrôle, tout est passé au crible. « Le matin, ils ont voulu faire un contrôle des parcelles avec le GPS mais ça ne marchait pas à cause de la pluie, raconte l'exploitant. Après, ils ont regardé dans les champs à la jumelle pour voir si toutes les bêtes étaient bouclées. Ils voulaient tout savoir de A à Z. Les questions fusaiement. C'était très déroutant. Ils ont contrôlé les fosses à lisier, le plan d'épandage. Je leur ai présenté l'inventaire des animaux vendus en 2012. Cela ne leur convenait pas. Heureusement que j'avais demandé à mon comptable de venir, il a pu aller leur chercher les factures. Entre les Français et les auditeurs de Bruxelles, il y avait un désaccord sur le mode de calcul des parcelles. Je leur ai proposé en rigolant de servir d'arbitre. Cinq comptes-rendus ont été dressés à l'issue de leur visite. Je n'ai jamais vu de contrôle d'une telle envergure. Cela rajoute du stress à notre boulot même s'ils n'ont rien trouvé d'anormal. Un agriculteur ne demande pas à vivre de primes. Il préférerait obtenir des prix corrects ».

Cathy Tymen

La méthode a quelque peu surpris cet agriculteur de la région quimpéroise qui témoigne sous couvert d'anonymat. Le 9 septembre, il reçoit un appel de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) qui lui annonce que son exploitation est la première des 26 exploitations françaises tirées au sort pour subir un contrôle de la cour des comptes européenne. La DDTM étant chargée de la coordination de l'ensemble des contrôles liés à la PAC, l'interlo-

cuteur laisse entendre que ses services sont aussi visés. « Ils viennent nous contrôler », c'est ce qu'il m'a dit », rapporte l'agriculteur.

Les documents passés au crible

Un courrier, adressé ultérieurement, précise les modalités du contrôle qui aura lieu sur l'exploitation. « Pour réaliser les vérifications relatives à l'aide versée, les trois auditeurs de la cour des

comptes européenne seront accompagnés de deux inspecteurs de l'agence de services et de paiement de Rennes pour le mesurage des parcelles, de deux inspecteurs du service environnement de la Direction départementale de la protection des populations » (ex-direction des services vétérinaires) et du directeur de la DDTM. Le courrier précise que « les auditeurs souhaitent avoir accès à tous les documents en lien avec le montant et le versement de l'aide 2012, à savoir :

les extraits bancaires des paiements reçus, l'accusé de réception et la copie de la demande Pac 2012 et 2013, les demandes de modification d'assolement, le plan prévisionnel de fumure, le cahier d'épandage et les informations utiles au calcul de la production d'azote ainsi que la capacité de stockage des effluents ».

« Ils ont débarqué comme des cow-boys »

Le contrôle est annoncé pour le 17 septembre. La femme de

l'agriculteur s'en souvient très bien : « Ils ont débarqué comme des cow-boys, à bord de cinq voitures. Les gens se sont demandé ce qu'il se passait chez nous ». Arrivés à 9 h du matin, les auditeurs ne sont repartis qu'à 18 h. « Ils avaient investi ma maison. Il y avait des papiers partout. À 13 h 15 j'ai été obligé de leur dire que je devais manger avant de repartir au travail pour qu'ils quittent ma maison. Ils sont allés au restaurant, puis sont revenus vers 15 h. Mon mari n'a pu repar-